

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS

Siège social : Route de Toulouse

32000 AUCH

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2022

Aux Adhérents

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.



www.cabinetgimbert.expert-infos.com

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée sur les dégâts gibiers.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la provisions pour risques et charges.

- ***Risques identifiés :***

La provision pour risques et charges présentées dans l'annexe des comptes annuels concerne les dégâts causés par les gibiers.

- ***Procédures d'audit mises en place :***

Nous avons contrôlé les principes comptables utilisés pour la calculer ainsi que son exhaustivité et sa réalité. Nous avons validé la méthode de valorisation des dossiers de dégâts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AUCH, le 18 Janvier 2023

Le Commissaire aux comptes

CABINET GIMBERT & ASSOCIES,
représenté par

Murielle BAQUÉ-MONTANEL

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	91 951	80 497	11 454	14 561	3 107	21.34
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	176 855	104 299	72 556	75 716	3 160	4.17
	Constructions	1 434 932	1 096 711	338 221	365 559	27 338	7.48
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	109 099	99 132	9 967	7 321	2 646	36.14
	Autres immobilisations corporelles	124 769	98 092	26 677	22 466	4 212	18.75
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 864		1 864	1 842	22	1.19
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total I	1 939 470	1 478 731	460 739	487 465	26 726	5.48
	Comptes de liaison	Total II					
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	9 728		9 728		9 728	
	Autres créances	201 910		201 910	149 219	52 691	35.31
	Valeurs mobilières de placement	1 906 839	4 128	1 902 711	2 055 079	152 369	7.41
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	424 877		424 877	349 310	75 567	21.63
	Charges constatées d'avance (3)	66 663		66 663	42 627	24 036	56.39
	Total III	2 610 016	4 128	2 605 888	2 596 235	9 653	0.37
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 549 486	1 482 859	3 066 627	3 083 700	17 073	0.55

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021	Ecart N / N-1	
				12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves			2 195 672	2 253 295	57 623	2.56
	Report à nouveau			100 785	100 785		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)			18 496	57 623	76 119	132.10
	Autres fonds associatifs						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				1 651	1 651	100.00
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I			2 113 384	2 096 539	16 845	0.80
	Comptes de liaison	Total II					
DETTES (1)	Provisions pour risques			55 950	106 032	50 082	47.23
	Provisions pour charges			82 725	105 503	22 778	21.59
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources			77 248	9 457	67 792	716.87
	Total III			215 923	220 991	5 068	2.29
	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			119 450	157 475	38 025	24.15
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			60 387	44 908	15 479	34.47
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales			236 710	297 345	60 635	20.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			320 774	266 442	54 331	20.39
	Instruments de trésorerie						
	Total IV			737 320	766 170	28 850	3.77
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			3 066 627	3 083 700	17 073	0.55

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

657 192 766 170

MOREREAU CONSEIL S.A.S.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises		4 439	2 543		1 896	74.56
Production vendue de Biens et Services	388 372		381 932		6 441	1.69
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	122 107		100 868		21 238	21.06
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	139 879		106 133		33 745	31.80
Collectes						
Cotisations	1 121 614		1 130 587		8 972	0.79
Autres produits	46 440		46 300		140	0.30
Total I		1 822 851	1 768 363		54 488	3.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises		107 543	105 584		1 959	1.86
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	359 854		350 006		9 849	2.81
Impôts, taxes et versements assimilés	55 678		70 703		15 025	21.25
Salaires et traitements	505 942		542 322		36 381	6.71
Charges sociales	252 161		292 081		39 920	13.67
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	59 855		62 492		2 637	4.22
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	55 950		106 032		50 082	47.23
Subventions accordées par l'association	124 760		135 625		10 865	8.01
Autres charges (2)	385 782		315 391		70 392	22.32
Total II		1 907 526	1 980 236		72 710	3.67
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		84 675	211 873		127 198	60.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		160 497	118 793		41 704	35.11
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	9 585		37 621		28 037	74.52
Reprises sur provisions et transferts de charges	889		9 285		8 396	90.42
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	10 474		46 907		36 432	77.67
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 128				4 128	
Intérêts et charges assimilées	12 764		13 569		805	5.93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16 892		13 569		3 323	24.49
2. Résultat financier (V-VI)	6 417		33 338		39 755	119.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 405		59 743		129 148	216.17
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 071				4 071	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 035		1 653		15 382	930.75
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	21 106		1 653		19 453	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	390				390	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 794		3		2 791	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	3 184		3		3 181	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	17 921		1 650		16 272	986.36
Impôts sur les bénéfices (IX)	1 038		1 034		4	0.39
Total des produits (I+III+V+VII)	2 014 928		1 935 715		79 213	4.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 928 640		1 994 842		66 202	3.32
Solde intermédiaire	86 288		59 127		145 416	245.94
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	7 013		10 961		3 948	36.02
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	74 805		9 457		65 349	691.03
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	18 496		57 623		76 119	132.10

Route de Toulouse

32000 AUCH

MBM

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

MOREREAU CONSEIL S.A.S.
28 RUE DE LA REPUBLIQUE

32600 L ISLE JOURDAIN
0562072280

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	16
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Tableau de variation des fonds propres	21
Tableau de variation des fonds dédiés	22
Etat des provisions	24
Etat des échéances des créances et des dettes	26
Autres immobilisations incorporelles	27
Evaluation des immobilisations corporelles	27
Evaluation des amortissements	28
Titres immobilisés	28
Evaluation des créances et des dettes	28
Evaluation des valeurs mobilières de placement	28
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	28
Disponibilités en Euros	28
Produits à recevoir	29
Charges à payer	30
Charges et produits constatés d'avance	31
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	32
Ventilation de l'effectif moyen	33
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	35
Engagement en matière de pensions et retraites	36
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	38

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

RISQUES CLIMATIQUES

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus d'entreprise, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre société reste attentive aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire son impact sur l'environnement.

Présentation de l'entité :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gers a pour objet :

- La mise en valeur et la gestion du patrimoine cynégétique départemental
- La protection et la gestion de la faune sauvage et de son habitat
- La promotion, la défense de la chasse et les intérêts de ses adhérents
- L'aide à la prévention du braconnage
- La formation aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen du permis de chasser et organisation de l'examen
- La mise en place d'actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires du territoire, du public et des chasseurs
- La coordination des actions des associations communales ou intercommunales
- La gestion des plans de chasse individuels
- La validation annuelle des permis de chasser et des autorisations de chasse accompagnée
- Les actions de prévention de dégâts de gibier et l'indemnisation des dégâts de gros gibiers
- La surveillance et la prévention des dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme
- La conduite d'actions concourant à la protection de la biodiversité et le soutien financier pour leur réalisation
- La possibilité d'exercer les droits reconnus à la partie civile portant préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux qu'elle a pour objet de défendre

Afin de réaliser au mieux ces actions, elle s'est entourée :

- De techniciens qui parcourent le territoire dans le but :
 - . D'établir les constats de dégâts de gibiers (sangliers, cervidés..) et préparent des dossiers en vue d'une indemnisation
 - . D'effectuer des comptages d'animaux pour la préservation de la faune
 - . De contrôler le suivi des projets de préservation de la faune et de leurs habitats
- De personnels administratifs qui gèrent :
 - . le suivi des indemnisations
 - . la validation et le suivi des permis de chasser
 - . Le suivi des projets pour la sauvegarde des espèces et de leur habitat

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	91 951	
Terrains		176 855	
Constructions sur sol propre		298 168	
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions		1 122 094	14 670
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		103 685	5 414
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport		29 376	11 029
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		105 191	4 454
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	1 835 368	35 567
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		1 842	22
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL	1 842	22
	TOTAL GENERAL	1 929 161	35 589

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		91 951	91 951
Terrains			176 855	176 855
Constructions sur sol propre			298 168	298 168
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.			1 136 764	1 136 764
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			109 099	109 099
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport		24 536	15 868	15 868
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		744	108 901	108 901
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	25 281	1 845 655	1 845 655
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 864	1 864
Prêts, autres immobilisations financières				
	TOTAL		1 864	1 864
	TOTAL GENERAL	25 281	1 939 470	1 939 470

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement				
TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	77 390	3 107		80 497
Terrains	101 139	3 160		104 299
Constructions sur sol propre	670 445	11 510		681 955
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.	384 257	30 498		414 756
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	96 364	2 768		99 132
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport	26 809	3 754	22 077	8 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 292	5 057	744	89 606
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 364 306	56 748	22 820	1 398 233
TOTAL GENERAL	1 441 696	59 855	22 820	1 478 731

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL	3 107			
Terrains	3 160				
Constructions sur sol propre	11 510				
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.	30 498				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 768				
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport	3 754				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 057				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	56 748				
TOTAL GENERAL	59 855				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	2 253 295			57 623	2 195 672
Report à nouveau	100 785-				100 785-
Excédent ou déficit de l'exercice	57 623-		57 623	18 496-	18 496
Situation nette	2 094 887		57 623	39 127	2 113 384
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	1 651			1 651	
Provisions réglementées					
TOTAL I	2 096 539		57 623	40 778	2 113 384

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	38 758		38 758				
Subv Etat - Guichet Uniq	36 908		36 908				
Conseil Général 2021	1 850		1 850				
Contributions financières d'autres organismes	243 846		177 505			77 248	77 248
Aménag & Protec.faume/fl	83 349		50 675				
Projet Eco-Contribution	160 497		126 830			77 248	77 248
TOTAL	282 604		216 263			77 248	77 248

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	106 032	55 950		106 032	55 950
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	105 503		22 778		82 725
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	211 535	55 950	22 778	106 032	138 675

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	889	4 128	890		4 128
TOTAL	889	4 128	890		4 128
TOTAL GENERAL	212 424	60 078	23 668	106 032	142 802

Dont dotations et reprises

d'exploitation
financières
exceptionnelles

Provision pour dégâts :

- La provision pour dégâts est calculée sur la base des dossiers déclarés au 30.06.2022 et de leur avancée à la date d'arrêté des comptes. La valorisation des dégâts cultures est réalisée à partir de la moyenne des prix des 3 dernières années et la valorisation des dégâts vigne est de 0,64€Kg de raisin.
 - Les dossiers de Maïs semences ne peuvent pas être valorisés à la date de l'arrêté des comptes. En effet, nous ne sommes pas en possession des données de rendements et de leurs modalités de facturation, ces informations ne seront connues qu'à partir de février N+1.
- Pour exemple, les contrats peuvent prévoir un montant fixe quelle que soit la récolte et dans ce cas, aucune indemnisation ne leur sera versée.

Evaluation des dégâts de gros gibiers

10 dossiers ouverts au 30.06.2022 ne permettent pas d'établir une évaluation fiable des dégâts à indemniser.

L'avancement des données et les contrôles pratiqués par les techniciens à la date d'établissement des comptes annuels n'aboutit pas à établir un calcul fiable des indemnisations futures.

La valorisation à laquelle nous sommes parvenus compte-tenu de l'avancement des procédures représente 37 521 €

Provision Indemnité de Fin de Carrière

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

La Fédération a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière auprès de la compagnie AXA, ce contrat capitalise au 30.06.2022 la somme de 73 959 €

La cotisation AXA 2021 ainsi que la charges à payer 2022 représentent la somme de 7 450 €

Ces cotisations étant insuffisantes au regard des engagements retraite, une provision de 82 725 € a été constituée pour atteindre l'engagement total de 164 134 € au 30.06.2022.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	9 728	9 728	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	712	712	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	201 198	201 198	
Charges constatées d'avance	66 663	66 663	
TOTAL	278 301	278 301	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	615	615		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	118 835	38 707	80 128	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	60 387	60 387		
Personnel et comptes rattachés	112 292	112 292		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 194	106 194		
Impôts sur les bénéfices	1 038	1 038		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	17 185	17 185		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	320 774	320 774		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	737 320	657 192	80 128	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 829			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Programmes informatique	47 948	95,96

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5,10,20,40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8,12,13,14,20ans
Matériels et outillages	Linéaire	4,5,8 ans
Matériel de transport	Linéaire	1,3,4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3,4 ans
Mobilier	Linéaire	5,8 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	187 624
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	191
Total	187 815

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	615
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 446
Dettes fiscales et sociales	206 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	234 476

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	66 663
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	66 663

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention Etat - Guichet Unique	36 908
Subvention aide au fonctionnement	1 850
Subvention Projet protection Faune, Flore & Sécurité chasse	166 597
Total	205 355

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
Total	13

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		
intérêts restant à courir sur emprunt	4 488	4 488
Total (1)		4 488
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Afin de faire face aux avantages prévus par la Convention Collective Nationale, l'association alimente un contrat d'Indemnité de Fin de Carrière (IFC) souscrit auprès de la compagnie AXA

Le solde du compte de ce contrat s'élève, au 30.06.2022 à la somme de 73 959 € et les charges constatée sur l'exercice à la somme de 7 450 €

Le minimum cotisé annuellement est de 1% de la masse salariale. Des versements libres complémentaire peuvent être effectués.

Dans le même temps, la Fédération a constaté une provision de 82 725 € représentant le manque de couverture du contrat d'assurance.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	79 754
55 à 59 ans	6 à 10 ans	24 800
45 à 54 ans	11 à 20 ans	48 967
35 à 44 ans	21 à 30 ans	9 232
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 381
Assurance AXA		73 959-
Cotisations AXA passées en CAP		7 450-
Engagement total		82 725

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation 3,30%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées Complément de retraite pour personnel en activité Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité			82 725

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Transferts de charges

Nature	Montant
Prise en charge OPCO - Frais de stage	592
Prise en charge par la région - Salaire	10 477
Total	11 069